

Sécurité du revenu et exclusion sociale aux États-Unis : bilan préliminaire de la réforme de 1996

Income Security and Social Exclusion in the United States. A Preliminary Assessment of the 1996 Reform

Seguridad de ingreso y exclusión social en los Estados Unidos : balance preliminar de la reforma de 1996

Patrick Villeneuve

Numéro 42, automne 1999

Vivre avec le minimum : quelle architecture pour la protection sociale ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005246ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005246ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

En août 1996, par l'adoption du Personal Responsibility and Work Opportunity Reconciliation Act (PRWORA), le système américain de sécurité du revenu était modifié en profondeur. Trois ans plus tard, malgré le caractère préliminaire des résultats disponibles et un contexte économique exceptionnellement favorable, et au-delà du fait que le nombre de prestataires a diminué de façon importante, certaines tendances préoccupantes se dessinent en matière d'évolution des revenus, dans un contexte social et politique particulièrement peu sensible aux questions d'exclusion sociale.

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Villeneuve, P. (1999). Sécurité du revenu et exclusion sociale aux États-Unis : bilan préliminaire de la réforme de 1996. *Lien social et Politiques*, (42), 97–108. <https://doi.org/10.7202/005246ar>

Sécurité du revenu et exclusion sociale aux États-Unis : bilan préliminaire de la réforme de 1996

Patrick Villeneuve

Après avoir promis pendant cinq ans «la fin de l'aide sociale telle qu'on la connaît», Bill Clinton a entériné, le 22 août 1996, un projet de réforme des divers programmes américains d'assistance sociale. Ce projet, qui englobait l'aide sociale, c'est-à-dire les programmes AFDC et TANF¹, lui avait été soumis à quelques mois des élections par un Congrès que codirigeait le très conservateur Newt Gingrich. Le *Personal Responsibility and Work Opportunity Reconciliation Act* (PRWORA), qualifié d'historique, entrait ainsi en vigueur.

Trois ans plus tard, que peut-on constater en ce qui concerne le

recours à l'aide sociale et à certains programmes connexes, l'emploi et la distribution des revenus? Est-il possible d'entrevoir quels seront les effets de cette réforme à plus long terme? C'est essentiellement à ces questions que cet article tentera de répondre.

Pour ce faire, nous passerons d'abord en revue les principales composantes de la réforme, y compris les modifications apportées depuis 1996 ainsi que les réactions des États. Divers types de résultats préliminaires seront ensuite analysés. Nous nous interrogerons enfin sur les perspectives d'avenir et verrons ce que peuvent nous apprendre, à cet égard, le contexte socio-politique plus large et d'autres dossiers du domaine des politiques sociales.

Principaux aspects de la réforme de 1996, modifications apportées et réactions des États

Avant l'adoption du *Personal Responsibility and Work Opportunity Reconciliation Act* (PRWORA), en 1996, le système américain d'assistance sociale, formé des programmes sociaux s'adressant spécifiquement aux personnes à faibles revenus², comptait sept principales composantes³:

— *Aid to Families with Dependent Children* (AFDC) ou aide sociale: aide financière aux familles monoparentales (et, dans certains États et à certaines conditions, aux familles biparentales)⁴ où vivait au moins un enfant mineur;

— *Food Stamps* (FS ou FSP): programme de tickets alimentaires;

— *Supplemental Security Income* (SSI): aide financière aux personnes handicapées ou âgées ;

— *General Assistance* (GA): dans certains États et à de nombreuses conditions, aide complémentaire limitée⁵ ;

— Aide au logement: offerte surtout selon des normes et des priorités établies localement ;

— *Earned Income Tax Credit* (EITC): supplément aux revenus de travail pour les familles avec enfants mineurs⁶ ;

— *Medicaid*: assurance-maladie pour les familles remplissant les conditions d'admissibilité de l'AFDC ainsi que pour une partie des enfants pauvres.

La réforme de l'assistance sociale adoptée en août 1996 mettait notamment fin à l'AFDC, créée par Franklin D. Roosevelt 60 ans plus tôt⁷, pour la remplacer par un nouveau programme d'aide sociale: la *Temporary Assistance for Needy Families* (TANF). Ce programme accorde beaucoup plus de pouvoir aux États mais ne permet pas que des prestations soient versées à un bénéficiaire durant plus de cinq ans (somme des périodes au cours desquelles il a touché de l'aide) sur l'ensemble de sa vie. Seulement 20 pour cent des prestataires peuvent être exemptés de cette règle.

En outre, une personne ayant reçu de l'aide sociale durant un

total de deux ans au cours de sa vie doit, pour continuer de recevoir cette aide, participer à des activités de travail: travaux communautaires, stages de travail, formation en emploi, etc.⁸ De plus, la réforme fédérale exige spécifiquement des États qu'une proportion croissante des prestataires (exprimée en pourcentage du nombre présent durant l'année financière 1994) participe à des activités de travail ou quitte l'aide sociale (TANF). La proportion, fixée à 25 pour cent en 1997, atteindra 50 pour cent en l'an 2002. La durée minimale exigée de participation hebdomadaire à de telles activités est, pour un parent seul, de 20 heures durant la première année, de 30 heures par la suite; pour les parents de familles biparentales, elle est de 35 heures.

Alors que le gouvernement fédéral exigeait auparavant des États le respect de certaines règles d'accessibilité et leur remboursait systématiquement environ la moitié des frais encourus pour l'AFDC, dorénavant, en vertu de la TANF, outre les règles limitant l'accès à l'aide sociale déjà décrites, les États sont libres d'établir eux-mêmes leurs propres règles. Ils reçoivent chaque année du gouvernement central un montant fixe, peu importe le nombre de prestataires ou le montant des prestations versées⁹.

Relativement peu de fonds fédéraux supplémentaires ont été alloués à la réinsertion sur le marché du travail, qui constitue pourtant un objectif central de la réforme. Ce n'est qu'en 1997, dans le cadre du processus budgétaire, que Bill Clinton a réussi à créer un fonds, plutôt modeste, de trois milliards de dollars¹⁰ répartis sur plusieurs années, pour subventionner diverses initiatives d'insertion en emploi parrainées par les gouvernements et organismes locaux (HHS, 1999b). Des chercheurs de l'*Urban Institute* et de l'Université Johns

Hopkins soulignent d'ailleurs que la complexité du processus d'allocation des fonds a retardé l'entrée en vigueur des projets (Smith Nightingale et al., 1999).

Dans ce contexte, après de nombreuses années de revendications de la part des gouverneurs pour obtenir une plus grande autonomie dans ce domaine (et, selon certains analystes, afin d'éviter d'attirer des prestataires provenant d'États moins généreux), plusieurs États ont adopté des mesures qui limitent encore davantage l'accès à l'aide sociale tout en procurant, à court terme, des incitatifs financiers accrus pour l'insertion en emploi et certains services d'insertion rapide en emploi¹¹ (Zedlewski, 1998). Il faut noter qu'avant même l'abolition de l'AFDC, plusieurs États avaient obtenu des exemptions (*waivers*) leur permettant de modifier, sur leur territoire, le système d'aide sociale. Cela s'est fait à plus grande échelle durant les mois et années précédant immédiatement l'adoption du PRWORA.

Au moment de la réforme, les programmes de subventions pour frais de garde d'enfants, dont les versements étaient garantis en vertu de normes fédérales, ont été remplacés par le *Child Care and Development Fund* (CCDF), un fonds que les États peuvent administrer avec plus de flexibilité. Les montants alloués sont supérieurs à ce qu'ils auraient été si l'aide sociale et les programmes de subventions pour frais de garde n'avaient pas été modifiés (Long, 1998; Schumacher, 1999) mais ils sont inférieurs à ce qu'ils auraient été si seule l'aide sociale avait été modifiée et si les programmes de subventions pour frais de garde avaient continué de fonctionner en vertu des règles précédentes (Super, 1996). Selon une équipe de chercheurs de l'*Urban Institute*, malgré cette augmentation des montants alloués, de nombreux administra-

teurs des États craignent que le financement devienne insuffisant étant donné les exigences croissantes du PRWORA en matière d'activités de travail, le plafonnement du financement fédéral ainsi que la possibilité de fluctuations économiques. Aussi, de façon générale, l'accès à des services de garde subventionnés demeure limité (Long, 1998).

Dans le cadre de la réforme fédérale, l'accès aux tickets alimentaires (*Food Stamps*) a également été restreint pour les adultes de moins de 50 ans sans enfant et sans travail¹², et la définition du handicap en vertu du *Supplemental Security Income* (SSI) a été resserrée¹³.

Le PRWORA comportait aussi, initialement, plusieurs restrictions concernant spécifiquement les personnes qui avaient immigré aux États-Unis et n'avaient pas obtenu la citoyenneté américaine. Ainsi, l'aide sociale était, et est toujours, refusée à ceux qui ne sont pas au pays depuis au moins cinq ans. L'accès aux tickets alimentaires et au programme SSI leur était initialement presque complètement refusé. En vertu de modifications apportées ces dernières années qui s'appliquent uniquement à ceux qui étaient au pays au moment de l'entrée en vigueur de la réforme, le 22 août 1996, les tickets alimentaires sont maintenant accessibles aux personnes âgées, handicapées ou de moins de 18 ans, et l'accès au SSI a été réouvert (HHS/ACF, 1999b).

Évolution du nombre de prestataires

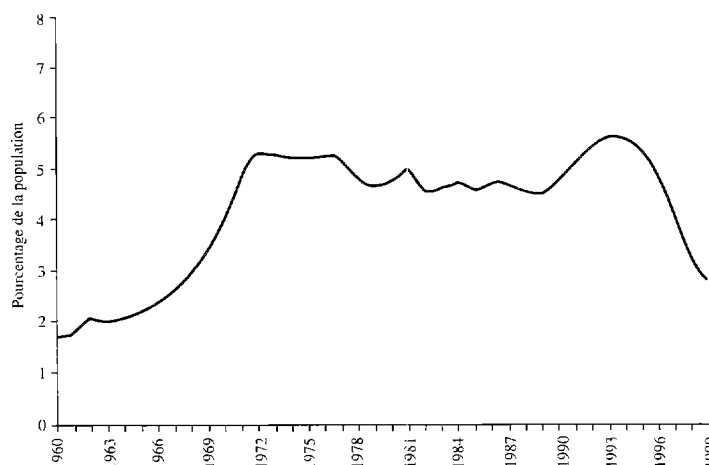
La figure 1 illustre la proportion de la population américaine recevant de l'aide sociale (AFDC ou TANF) depuis 1960. On peut constater que le taux mensuel moyen a diminué de moitié depuis le sommet de 5,5 pour cent atteint en 1994, pour se situer à 4,8 pour cent en 1996 puis à 2,7 pour cent en

mars 1999 (HHS/ACF, 1999a). Le programme *Food Stamps*, composante très importante mais moins controversée du système d'assistance sociale, a également connu une forte baisse du nombre de ses prestataires. Celui-ci est passé d'un sommet de 10,6 pour cent de la population américaine en 1994 à 9,6 pour cent en 1996 puis à 6,8 pour cent durant la première moitié de 1999, soit une diminution, pour toute cette période, de 36 pour cent¹⁴ (GAO, 1999b).

Avant même la réforme de 1996, un grand nombre d'États, en vertu

de dispenses accordées par le gouvernement fédéral, avaient commencé à apporter des modifications importantes au programme AFDC dans leur territoire. La proportion des personnes ayant reçu de l'aide sociale à un moment donné durant une année et ayant un emploi en mars de l'année suivante a augmenté graduellement, pour passer de 18,8 pour cent en 1992 à 24,6 pour cent en 1996, puis à 31,5 pour cent en 1997 (HHS/ACF, 1998). Plusieurs commentateurs de la vie politique ont à maintes reprises cité ce genre de chiffres

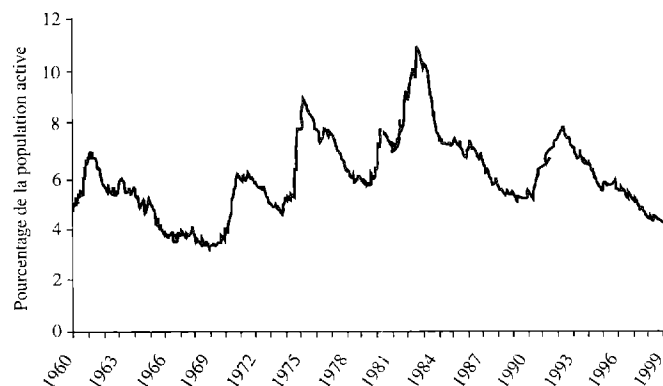
99



Source : HHS/ACF 1999a.

* Moyennes annuelles des taux mensuels, sauf pour 1999 (taux du mois de mars).

FIGURE 1 — Pourcentage de la population recevant de l'aide sociale (AFDC ou TANF), 1960-1999*



Source : BLS, 1999a.

* Taux mensuels désaisonnalisés.

FIGURE 2 — Taux de chômage, 1960-1999*

pour démontrer l'efficacité de la réforme.

Une telle affirmation paraît cependant simpliste. On ne peut en effet laisser de côté d'autres facteurs qui ont contribué à la diminution du nombre de prestataires (tels le contexte macro-économique favorable et l'attrait accru exercé par le marché du travail), ni la situation économique des personnes qui ont quitté l'aide sociale, en présumant que celle-ci est adéquate.

Pour évaluer la réforme, il faut donc d'abord tenir compte de certains facteurs connexes, mais externes, susceptibles d'expliquer une partie des résultats observés. Comme on peut le constater à la figure 2, aux États-Unis, dans un contexte macro-économique vigoureux caractérisé par une croissance soutenue, le taux de chômage est très faible depuis plusieurs années, atteignant en 1999 des niveaux qui n'avaient pas été vus depuis trente ans. Cette période prolongée de quasi-plein emploi a certainement contribué à l'insertion et à la réinsertion en emploi de prestataires de l'aide sociale.

La transition vers le marché du travail a également été rendue plus attrayante par deux mesures qui rendent le travail rémunéré plus lucratif pour les personnes peu qualifiées. Ainsi, d'un taux horaire de 4,25 dollars au début de 1996, le salaire minimum a connu une augmentation de 21 pour cent pour

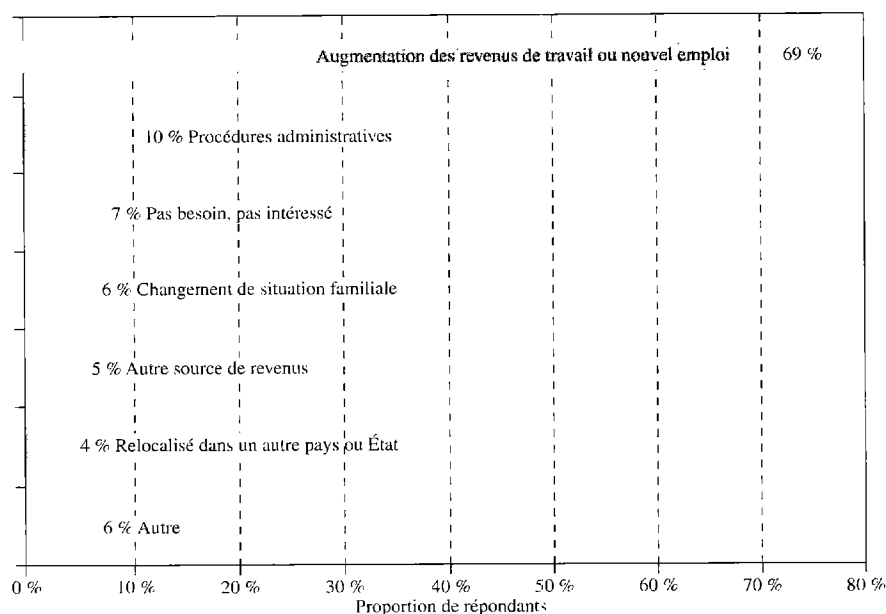
atteindre, en 1997, 5,15 dollars. Contrairement aux prévisions de nombreux analystes, cela n'a pas mené à une augmentation du taux de chômage, nous l'avons vu. Le supplément au revenu de travail (EITC) a été majoré de façon substantielle durant la même période. Le montant annuel maximum de ce crédit d'impôt remboursable était par exemple, pour une famille à faible revenu ayant deux enfants, de 1511 dollars en 1993 ; il a plus que doublé pour atteindre, en 1997, 3656 dollars.

La diminution du nombre de prestataires AFDC ou TANF qui s'est produite ces dernières années a fait l'objet d'une analyse économétrique de la part du très sérieux *Council of Economic Advisors* (CEA)¹⁵. Celui-ci conclut que les exemptions à l'AFDC utilisées par les États durant la période précédant la réforme, de 1993 à 1996, ont été responsables de 12 à 15 pour cent de la réduction observée alors, et que le remplacement de l'AFDC par la TANF explique de 35 à 36 pour cent de la diminution qui s'est produite entre 1996 et 1998. La baisse du taux de chômage explique, quant à elle, de 26 à 36 pour cent de la diminution constatée durant les années immédiatement antérieures à la réforme ; par la suite, la baisse du chômage est moins prononcée et explique de 8 à 10 pour cent de la diminution du nombre de prestataires. Selon le CEA, toutes choses égales par ailleurs, chaque augmentation d'un pour cent du taux de chômage serait susceptible de causer une augmentation de cinq à sept pour cent du nombre de prestataires de l'aide sociale. Les augmentations successives du salaire minimum expliquent quant à elles de 10 à 16 pour cent de la diminution du nombre de prestataires entre 1996 et 1998. Finalement, la réduction du montant des prestations d'aide sociale est responsable d'un à cinq pour cent de la diminution

d'après-réforme. Les auteurs notent que de 35 à 45 pour cent de la diminution du nombre de prestataires est attribuable à d'autres facteurs non identifiés (CEA, 1999).

Quand les chercheurs de l'*Urban Institute* ont demandé aux personnes qui avaient reçu de l'aide sociale à un moment donné entre 1995 et 1997 mais n'en recevaient plus lors de l'enquête, en 1997, quelle était la raison de cette interruption, ils ont obtenu les résultats illustrés à la figure 3. Un peu plus des deux tiers des anciens prestataires, soit 69 pour cent, ont affirmé que cette interruption était due à une augmentation de leurs revenus de travail ou à l'obtention d'un nouvel emploi. À ce moment-là, 10 pour cent ont répondu que des procédures administratives avaient été responsables de leur départ (Loprest, 1999b). Évidemment, les personnes interrogées avaient été sélectionnées parce qu'elles avaient quitté l'aide sociale. Ce groupe ne permet donc pas d'examiner les raisons qui auraient pu mener de nouveaux demandeurs d'aide à être refusés ou des personnes dans le besoin à s'abstenir de faire une demande.

Comme nous l'avons vu, le programme *Food Stamps* a également connu une forte baisse du nombre de ses prestataires depuis 1994. Le *General Accounting Office* (GAO)¹⁶ considère que cette diminution est principalement attribuable à trois facteurs : un contexte macro-économique dynamique (et un taux de chômage faible) et les restrictions à l'admissibilité aux FS imposées lors de la réforme de 1996¹⁷, mais aussi des « initiatives locales » limitant davantage l'accès aux tickets. Ces dernières, qui contreviendraient parfois à la loi fédérale, peuvent aller de l'imposition de conditions supplémentaires à l'omission pure et simple d'informer le prestataire que les règles d'accès ne sont pas les mêmes pour les tickets alimen-



Source : Loprest, 1999.

FIGURE 3 — Causes des départs de l'aide sociale

taires que pour la TANF (GAO, 1999b).

Plusieurs analystes des politiques sociales se montrent de plus en plus préoccupés des difficultés que semblent parfois éprouver des personnes qui ne reçoivent pas d'aide sociale à accéder aux autres programmes auxquels elles ont droit. Cette préoccupation ne concerne pas uniquement les *Food Stamps*. Ainsi, dans les trois États pour lesquels ces données sont disponibles (Floride, Massachusetts et Caroline du Sud), quelque 40 à 60 pour cent seulement des personnes qui avaient quitté l'aide sociale savaient qu'elles avaient droit à des subventions pour frais de garde (Schumacher, 1999). De plus, de nombreuses familles ayant droit à *Medicaid* en sont parfois exclues au moment où elles quittent l'aide sociale ou lorsque leur demande d'aide sociale est refusée (Families USA, 1999; Primus, 1999).

Impact sur les familles touchées

L'évaluation de cette réforme exige de plus que l'on examine le niveau de revenus des familles affectées et, en particulier, dans quelle mesure ces familles réussissent à maintenir (ou à augmenter) leur niveau de revenus d'avant la réforme. Les données empiriques disponibles à ce sujet sont préliminaires mais semblent indiquer certains problèmes.

Le taux de pauvreté général et celui des familles avec enfants ont diminué depuis 1995 (Census Bureau, 1999b)¹⁸. Ces données, qui sont en partie le reflet du degré d'activité économique du pays, sont ici d'une utilité relative étant donné qu'aux États-Unis la vaste majorité des assistés sociaux se trouvait déjà, avant la réforme, sous le seuil de pauvreté. Un appauvrissement de ce groupe ne se refléterait donc que très peu au niveau des statistiques officielles de pauvreté. Plus

révélatrice est la gravité de la pauvreté, ou le montant qui serait nécessaire pour faire en sorte que toutes les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté puissent atteindre ce seuil de revenu. De 1995 à 1997, cet indicateur¹⁹ est passé, pour les enfants, de 16,6 milliards de dollars à 17,1 milliards de dollars. C'est dire que, même si la proportion d'enfants pauvres a diminué durant cette période, les enfants qui sont demeurés sous le seuil de pauvreté se sont en moyenne appauvris (Primus, 1999). Une autre donnée utile est la proportion de la population vivant en situation d'extrême pauvreté (disposant de revenus familiaux inférieurs à la moitié du seuil de pauvreté). Ce taux est passé de 8,5 pour cent en 1995 à 9,0 pour cent en 1997 (CDF-NCH, 1998)²⁰.

Le tableau 1 présente l'évolution moyenne des revenus de travail et des revenus familiaux ces dernières années, après transferts et impôts, pour l'ensemble des familles monoparentales (ce groupe étant le principal bénéficiaire de l'AFDC ou de la TANF) selon leur situation parmi les différentes tranches de la distribution des revenus. Les changements de revenus sont ensuite examinés pour la période précédant la réforme (1993-1995) et pour la période qui l'entoure (1995-1997). Comme le soulignent les auteurs, durant cette seconde période, les réformes des États permises par les exemptions au système fédéral ont commencé à s'appliquer à plus grande échelle.

En tenant compte de l'inflation, on peut constater que de 1993 à 1995, les revenus des familles ont augmenté de façon significative, alors que de 1995 à 1997 les résultats varient beaucoup selon le quintile ou le décile auquel elles appartiennent. Les familles monoparentales traditionnellement les plus susceptibles de recevoir de l'aide sociale, celles du quintile et

du décile les plus pauvres, ont vu leur situation économique se détériorer de façon significative. Une faible partie de cette diminution de revenus est attribuable à une diminution des revenus de travail.

Le tableau 2, plus détaillé, révèle que la diminution des prestations provenant de divers programmes d'assistance sociale (AFDC ou TANF, *Food Stamps*, SSI et aide au logement) a été significative pour les familles tant du premier que du second quintile. La différence entre ces deux groupes est surtout liée aux revenus de travail et au supplément aux revenus de travail, l'EITC. Les autres revenus, dont les pensions alimentaires pour enfants, ont également contribué à faire en sorte qu'en moyenne les familles du second quintile ont pu, en 1997, préserver leur niveau de revenu de 1995.

Le contraste entre ces deux périodes est particulièrement frappant pour les familles monoparentales du premier décile de la distribution des revenus (la moitié la plus pauvre des familles compose le premier quintile). De 1995 à 1997, ce groupe a en effet perdu, en moyenne, toute l'augmentation de revenus observée de 1993 à 1995. Outre la réduction des prestations de l'AFDC ou de la TANF, on note le rôle joué par une diminution de la valeur des *Food Stamps* ainsi que des prestations du *Supplemental*

TABLEAU 1 — Évolution des revenus moyens des familles monoparentales selon le niveau relatif des revenus (dollars de 1997) ^a

	1993	1995	1997	Changement	
				1993-1995	1995-1997
<i>Revenus de travail</i>					
Premier décile	820	973	862	153**	- 111*
Premier quintile	1 270	1 705	1 523	435**	- 182**
Second quintile	3 314	4 956	5 857	1 642**	901**
Troisième quintile	10 044	13 404	13 299	3 360**	- 105
Quatrième quintile	20 724	22 742	23 687	2 018**	945**
Cinquième quintile	45 738	47 218	52 453	1 480	5 235**
<i>Revenus après transferts</i>					
Premier décile	4 888	5 687	4 873	799**	- 814**
Premier quintile	7 588	8 624	8 047	1 036**	- 577**
Second quintile	13 433	15 747	15 857	2 314**	110
Troisième quintile	17 908	20 301	20 504	2 393**	203
Quatrième quintile	25 712	27 962	27 470	2 250*	- 492**
Cinquième quintile	47 638	47 959	51 963	321	4 004**

Source : Primus, 1999.

a. * Statistiquement significatif au niveau de 10 %. ** Statistiquement significatif au niveau de 1 %.

TABLEAU 2 — Évolution des revenus moyens des familles monoparentales selon les sources et le niveau relatif des revenus (dollars de 1997) ^a

	1993	1995	1997	Changement	
				1993-1995	1995-1997
<i>Premier décile</i>					
Revenus de travail	820	973	862	153**	- 111*
EITC ^b	123	250	261	127**	11
Revenus d'assistance sociale ^c	2 778	3 369	2 754	591**	- 615**
AFDC/TANF	1 191	1 209	1 112	18	- 97**
Food Stamps	977	1 364	1 149	387**	- 215**
Autres ^d	1 167	1 095	996	- 72	- 99
Rev. après transferts	4 888	5 687	4 873	799**	- 814**
<i>Premier quintile</i>					
Revenus de travail	1 270	1 705	1 523	435**	- 182**
EITC	171	399	472	228**	73**
Revenus d'assistance sociale	4 868	5 159	4 701	291	- 458**
AFDC/TANF	2 206	2 149	1 830	- 57	- 319**
Food Stamps	1 667	1 867	1 843	200**	- 24
Autres	1 279	1 361	1 351	82	- 10
Rev. après transferts	7 588	8 624	8 047	1 036**	- 577**
<i>Second quintile</i>					
Revenus de travail	3 314	4 956	5 857	1 642**	901**
EITC	454	971	1 369	517**	398**
Revenus d'assistance sociale	7 621	7 587	6 124	- 34	- 1 463**
AFDC/TANF	3 533	3 248	2 513	- 285**	- 735**
Food Stamps	2 301	2 333	1 803	32	- 530**
Autres	2 044	2 233	2 507	189	274
Rev. après transferts	13 433	15 747	15 857	2 314**	110

Source : Primus, 1999.

a. * Statistiquement significatif au niveau de 10 %. ** Statistiquement significatif au niveau de 1 %.

b. EITC (Earned Income Tax Credit) : supplément au revenu de travail.

c. Les revenus d'assistance sociale comptabilisés ici incluent les revenus de l'AFDC ou de la TANF et ceux des *Food Stamps* ainsi que ceux du *Supplemental Security Income* (SSI) et de l'aide au logement.

d. La catégorie « autres » comprend les pensions de vieillesse, les prestations d'assurance-chômage et les prestations pour vétérans, quelques intérêts et dividendes ainsi que des pensions alimentaires pour enfants.

Security Income (SSI), la valeur de ces dernières étant comprise dans la catégorie « Revenus d'assistance sociale ». Les chercheurs du *Center for Budget and Policy Priorities* (CBPP) nous apprennent dans leur rapport que la réduction des prestations du SSI a atteint en moyenne, de 1995 à 1997, environ 200 dollars pour ce décile, ce qui, selon eux, pourrait résulter du resserrement des règles d'accessibilité adopté lors de la réforme (Primus, 1999).

Dans l'ensemble, alors que, de 1993 à 1996, la proportion des enfants pauvres dont les familles recevaient des prestations d'aide sociale a oscillé entre 54,2 et 57,8 pour cent, le CBPP estime que ce taux se situe, en 1998, à 40,2 pour cent. De même, alors

que, de 1993 à 1996, le ratio du nombre d'enfants²¹ dont les familles recevaient des tickets alimentaires sur le nombre d'enfants pauvres est demeuré entre 85,5 et 88,2 pour cent, le CBPP estime qu'il s'élève, en 1998, à 70,2 pour cent (Primus, 1999).

Si on examine à nouveau les caractéristiques d'un groupe d'anciens prestataires ayant reçu de l'aide sociale à un moment donné entre 1995 et 1997 mais ayant cessé d'en recevoir au moment de l'enquête, en 1997, on constate qu'environ 20 pour cent d'entre eux n'ont pas de revenu de travail, ni de conjoint ayant un revenu de travail, ni de revenu pour personne handicapée. Par contre, 61 pour cent des anciens prestataires tra-

vailent. Pour ce groupe, la distribution des revenus familiaux de travail s'apparente, avec un salaire médian de 1149 dollars par mois, à celle de l'ensemble des travailleurs ayant des revenus inférieurs à 150 pour cent et à 200 pour cent du seuil de pauvreté (Loprest, 1999b).

Il est intéressant de comparer ces résultats nationaux à ceux obtenus dans certains États. Le tableau 3, une compilation produite par le *General Accounting Office* (GAO, 1999a), semblable à celle qui a été produite par l'*Urban Institute* (Brauner, 1999), résume certains des principaux résultats provenant de huit de ces études sur d'anciens prestataires. On peut constater ici aussi que la majorité des chefs de famille ont trouvé un

TABEAU 3 — Revenus d'anciens prestataires de l'aide sociale dans sept États ^a

État, et période durant laquelle les familles ont quitté l'aide sociale ^b	Ayant un emploi au moment de l'enquête (%)	Ayant eu un emploi depuis leur départ de l'aide sociale (%)	Salaire horaire moyen ^c (\$)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	Revenus moyens de travail par trimestre ^d (\$)
Indiana, 1995-1996 ^e	64,3	84,3	6,34	32	2 637
Maryland, 1996-1997	n. d.	63,0 ^f	n. d.	n. d.	2 384 ^f
Oklahoma, 1996-1997	64,5	n. d.	6,51	34	2 877
Caroline du Sud, 1997	61,8	85,6	6,45	36	3 019
Tennessee, 1997 ^g	61,0	n. d.	5,67	37	2 727
Washington, 1998	71,0	87,0	8,09	36	3 786
Wisconsin, 1995-1996 ^h	n. d.	82,1	n. d.	n. d.	2 378 ⁱ
Wisconsin, 1998 ^j	62,0	83,0	7,42	36	3 473 ⁱ

Source : GAO, 1999a.

- À moins d'indication contraire, ces données n'incluent que les familles qui n'ont pas recommencé à recevoir des prestations d'aide sociale.
- Années durant lesquelles les familles étudiées ont cessé de recevoir de l'aide sociale.
- Dans les études incluant également les salaires horaires médians, ceux-ci tendaient à être inférieurs aux moyennes.
- Dans toutes les études sauf celle du Maryland et la première du Wisconsin, on a estimé les montants gagnés à chaque trimestre en multipliant le salaire horaire par le nombre d'heures travaillées par semaine, fois 13 semaines. Ce résultat surestime le montant réel car il est peu probable que tous aient travaillé durant l'ensemble des 13 semaines.
- Les données sur les revenus de travail et les salaires horaires en Indiana incluent les prestataires qui travaillaient tout en continuant de recevoir de l'aide sociale (leurs revenus de travail étant suffisamment faibles). Leurs salaires horaires étant généralement inférieurs à ceux des personnes qui avaient cessé de recevoir de l'aide sociale, leur exclusion aurait probablement mené à des résultats plus élevés.
- Ce résultat inclut également des personnes qui ont recommencé à recevoir de l'aide sociale.
- L'étude du Tennessee analysait séparément la situation des familles qui avaient été obligées de renoncer à l'aide sociale et la situation des familles qui avaient du travail, qu'elles continuent ou non de toucher des prestations (en fonction de la faiblesse de leurs revenus de travail). Dans ce tableau, les taux d'emploi incluent toutes ces familles, mais le salaire horaire moyen et l'estimation des revenus de travail sont basés seulement sur les données relatives au second groupe.
- Résultats basés sur des données administratives.
- Étant donné que les bases de données utilisées dans ces deux études du Wisconsin sont de nature différente (voir les notes h et j), ces résultats ne peuvent être comparés sans réserves. Ainsi, la seconde étude repose sur des sources probablement plus nombreuses, mais exploitées de façon moins précise.
- Résultats basés sur des données de sondage.

emploi : selon les États, de 61 à 71 pour cent d'entre eux travaillaient au moment de la collecte des données. On constate également qu'en moyenne, ces emplois sont faiblement rémunérés. Ainsi, les revenus de travail moyens révélés dans ces études se trouvent habituellement sous le seuil de pauvreté et, pour la plupart des chefs de familles, sont inférieurs à la combinaison de leurs revenus lorsqu'ils étaient à l'aide sociale (Brauner, 1999). À ces revenus de travail, il faudrait cependant ajouter d'autres sources de revenus non comptabilisées ici, tels le supplément aux revenus de travail (EITC) et de possibles pensions alimentaires pour enfants. Il faudrait par contre considérer aussi les frais additionnels liés au travail, comme les frais de garderie et de transport.

Perspectives d'avenir

Les résultats examinés ici sont préliminaires, nous l'avons précisé. En effet, certaines des principales transformations touchant le système d'aide sociale n'ont pas encore eu lieu, d'autres commentent à peine à se produire.

Il s'agit premièrement de l'imposition de durées maximales de perception de l'aide sociale. Ces durées cumulées ne peuvent dépasser cinq ans et sont plus courtes dans plusieurs États. Il s'agit ensuite de l'exigence crois-

sante qui est faite aux États d'impliquer davantage de bénéficiaires dans des activités de travail et (ou) de favoriser leur sortie de l'aide sociale. Les familles qui ont quitté l'aide sociale sont portées au « crédit » des États et les rapprochent de l'objectif. À cause de la baisse du nombre de prestataires (voir la figure 1), cet aspect de la réforme n'a pas mené, jusqu'à maintenant, à la création de vastes programmes de *workfare*. Cependant, la limite de deux ans d'aide sociale, après laquelle les activités de travail deviennent obligatoires, commence à être atteinte par certains prestataires.

Finalement, la situation économique exceptionnelle des dernières années a grandement facilité l'insertion en emploi des assistés sociaux, mais on pourrait s'attendre au processus inverse en cas de récession, c'est-à-dire lorsque le « filet de sécurité » des programmes d'assurance et d'assistance sociale est le plus nécessaire.

L'impact de ces diverses transformations ne se fera sentir qu'au cours des prochaines années et, dans certains cas, de façon graduelle. Plusieurs analystes, dont ceux du réputé *Urban Institute*, prévoient cependant des conséquences très sérieuses en matière de pauvreté²². Postulant que les États maintiendraient leurs niveaux de dépenses et que les deux tiers des adultes exclus de l'aide sociale à cause des limites de durée trouveraient un emploi, l'Institut a conclu, au moment de l'adoption de la réforme, que si celle-ci avait alors été pleinement en vigueur (comme elle le sera en l'an 2002), environ huit millions de familles avec enfants auraient perdu des revenus équivalents, en moyenne, à 1300 dollars par année. Cela signifie que 2,6 millions de personnes supplémentaires seraient devenues pauvres à cause de cette loi, dont 1,1 million d'enfants²³. Si,

comme l'a promis le président, l'exclusion des immigrants était complètement retirée de la réforme, ces chiffres seraient, respectivement, de 1,4 million et de 0,76 million (Zedlewski, 1996).

D'autres analystes, en particulier Mickey Kaus, affirment que ce serait l'occasion pour les gouverneurs de faire pression sur Washington afin d'obtenir des amendements à la réforme fédérale de 1996, pour y faire inclure notamment des programmes de travaux publics et d'assistance-travail (*work relief*) semblables à ceux qui avaient initialement été proposés au Congrès par Bill Clinton en 1994, et qui étaient basés sur les travaux de Mary Joe Bane et de David Ellwood (Villeneuve, 1996).

Il est presque impossible de prévoir avec quelque précision les décisions qui seraient prises dans une telle éventualité. On peut cependant constater que la société américaine semble prête, peut-être de plus en plus, à accepter un degré d'exclusion sociale supérieur à ce qui existe dans la plupart des autres pays industrialisés.

Exclusion sociale : la situation dans deux autres dossiers de politiques sociales

Dans son ouvrage intitulé *American Exceptionalism: A Double-Edged Sword*, Seymour Martin Lipset, ancien président de l'Association américaine de sociologie et de l'Association américaine de science politique, conclut, après avoir notamment décrit la méfiance qui a toujours existé aux États-Unis face aux interventions de l'État²⁴ et qui semble s'être intensifiée au cours des dernières décennies : « Le credo américain est comme une arme à deux tranchants : il alimente à un haut degré le sens des responsabilités et de l'initiative, l'autonomie et l'esprit de décision, mais il encourage aussi les comportements

égoïstes, l'individualisme et l'indifférence au bien commun » (Lipset, 1996 : 268. Notre traduction).

L'atomisation de la société américaine et la méfiance d'une grande partie de la population face à l'État et à ses interventions sont également constatées et analysées par le philosophe Charles Taylor (1995), le politologue Robert D. Putnam (1995) et l'ancien ministre du travail Robert B. Reich (1991)²⁵.

Ces caractéristiques du contexte social et politique ont eu un impact important sur les débats entourant la réforme de l'aide sociale et vont certainement continuer d'exercer leur influence dans les années à venir. Évidemment, d'autres volets des politiques sociales ont aussi été affectés par ce contexte et il peut être intéressant d'examiner brièvement deux d'entre eux. Les exemples de l'assurance-santé et du contrôle de la criminalité paraissent particulièrement révélateurs de la tolérance développée par une majorité d'Américains face à l'exclusion sociale.

Alors que, dans les autres pays industrialisés, l'assurance-santé est presque considérée comme un droit fondamental, aux États-Unis, 16,3 pour cent de la population (44,3 millions de personnes) et 15,4 pour cent des enfants (11,1 millions d'enfants) se trouvaient sans assurance-santé durant l'année 1998. Au sein de la population vivant sous le seuil de pauvreté, ces taux atteignaient respectivement 32,3 pour cent et 25,2 pour cent, soit un enfant pauvre sur quatre (Census Bureau, 1999a).

Parmi l'ensemble de la population travaillant à temps plein, 16,9 pour cent n'avaient aucune assurance-maladie en 1998. Chez les personnes pauvres travaillant à temps plein, ce taux était de 47,5 pour cent. Ces taux n'incluent évidemment pas les personnes qui étaient couvertes une partie de

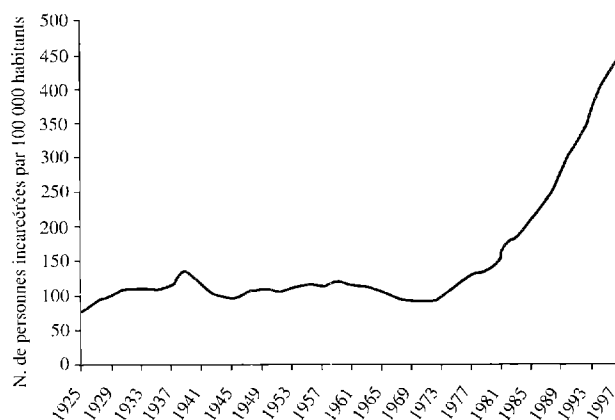
l'année ou celles dont la couverture était limitée (Census Bureau, 1999a).

Les politiques publiques concernant les moyens de faire face à la déviance et à la criminalité révèlent également une approche très peu axée vers la prévention (qui serait plus « inclusive ») et orientée plutôt vers la répression, en particulier vers l'incarcération, ultime forme d'exclusion sociale. À la question « Selon vous, quels sont les deux ou trois principaux problèmes auxquels sont confrontés les enfants aux États-Unis de nos jours ? », moins de deux pour cent des personnes interrogées ont répondu « la pauvreté »²⁶. Apparaissent plutôt en tête de liste « les drogues ou la toxicomanie » (56,4 pour cent des répondants) et « la criminalité » (23,9 pour cent des répondants) (DOJ/BJJS, 1999)²⁷.

Comme on peut le constater à la figure 4, depuis le milieu des années 1970, la proportion d'Américains incarcérés durant une année pour des peines d'au moins un an a quadruplé. Selon une étude coproduite par le ministère américain de la Justice, entre 1980 et 1996,

60 pour cent de cette augmentation serait due à une augmentation de la durée des peines (notamment liée à la sévérité accrue des sentences et des lois sur les libérations conditionnelles)²⁸. Pourtant, quand on leur demande d'évaluer la sévérité des tribunaux de leur région face aux criminels, la vaste majorité des répondants, 78 pour cent, affirment qu'ils ne sont pas assez sévères. Seulement 11 pour cent les trouvent suffisamment sévères et 5 pour cent trop sévères (DOJ/BJJS, 1999). Selon *The Economist* (1999), aux États-Unis,

Le taux d'incarcération [...] est cinq à dix fois plus élevé qu'en Europe de l'ouest, six fois plus élevé qu'au Canada et près de vingt fois plus élevé qu'au Japon. [...] Ces emprisonnements massifs nous coûtent cher, financièrement et socialement. À mesure que gonflaient les budgets des prisons, ceux de l'éducation et des programmes sociaux ont rétréci dans tous les États du pays. La communauté noire a lourdement écopé : elle compte pour 12 pour cent de la population américaine, mais fournit près de la moitié de la population carcérale.



Source : DOJ/BJJS, 1999.

FIGURE 4 — Proportion de la population incarcérée en vertu d'une sentence d'au moins un an, 1925-1997

Les délits liés à la drogue (qui ne font pas partie des crimes violents comptabilisés pour produire l'index de la criminalité préparé par le FBI) ont contribué à 29 pour cent de l'augmentation du taux d'incarcération de 1980 à 1996 (*ibid.*).

Selon une autre étude du ministère américain de la Justice utilisant les taux d'incarcération de 1991 (donc des taux inférieurs aux taux actuels), un Américain sur vingt (5,1 pour cent) sera incarcéré au moins une fois au cours de sa vie pour une peine d'au moins un an. La probabilité augmente à près d'un sur six (16,0 pour cent) pour les hommes hispaniques et à plus d'un sur quatre (28,5 pour cent) pour les hommes noirs (DOJ/BJS, 1997) ; elle est d'un sur vingt-deux (4,4 pour cent) pour les hommes blancs.

Conclusion

Comme l'a souligné Wendell Primus devant un comité du Congrès, une évaluation complète de la réforme de l'assistance sociale de 1996 (et des réformes qui l'ont accompagnée au niveau des États) ne sera possible que lorsque toutes les composantes de la réforme seront pleinement entrées en vigueur et qu'un cycle économique complet se sera écoulé, y compris une récession (USHR/CWM, 1999).

À l'heure actuelle, on constate que certaines mesures, tels les inci-

tations financières à l'entrée sur le marché du travail et les services d'aide à la recherche d'emploi, ont profité à plusieurs anciens prestataires mais que d'autres parviennent mal à maintenir leur niveau de revenu, malgré un contexte économique particulièrement favorable.

Les résultats disponibles jusqu'à maintenant soulèvent donc autant de questions qu'ils apportent de réponses. On peut en particulier se demander ce qui se produira dans les prochaines années, lorsque les durées maximales de perception de l'aide sociale commenceront à être atteintes dans un nombre d'États de plus en plus élevé, que les normes fédérales en matière d'activités de travail se feront plus exigeantes et que la possibilité d'une récession s'actualisera.

David T. Ellwood, ancien conseiller du président Clinton et professeur à la Kennedy School of Government, écrivait récemment : « Lorsque l'économie trébuche, les travailleurs pauvres tombent. [...] Il est inquiétant que ni les États ni le gouvernement fédéral ne fassent, pour autant qu'on puisse voir, d'effort sérieux pour se préparer à une éventuelle récession et en contrer les effets sur les familles des travailleurs à faibles revenus » (Ellwood, 1999 : 7). Ce manque de planification, combiné à ce qui semble être un haut degré de tolérance à l'exclusion sociale, n'augure rien de bon.

Patrick Villeneuve
Columbia University School
of Social Work

Notes

¹ Dans cet article, le terme aide sociale fait spécifiquement référence aux programmes *Aid to Families with Dependent Children* (AFDC) et *Temporary Assistance for Needy Families* (TANF). Il s'agit d'une utilisation relativement « étroite » du terme (dont l'équivalent anglais est *welfare*). Selon les

auteurs et les articles, ce terme peut parfois comprendre aussi, au niveau fédéral, les tickets alimentaires (*Food Stamps*) et l'aide au logement.

² Ce critère de faibles revenus varie selon les programmes et ne correspond pas nécessairement au seuil de pauvreté.

³ Pour plus de détails, voir Villeneuve, 1996.

⁴ Les familles biparentales ne représentaient en 1996 que 6,6 pour cent du nombre total de familles recevant de l'aide sociale (USHR/CWM, 1998).

⁵ En 1996, par exemple, une telle aide n'était offerte aux personnes sans enfant et jugées aptes au travail que dans quinze des 50 États américains. Dix de ces quinze États donnaient surtout cette aide sous forme de coupons échangeables pour des produits précis. Les quelques États qui apportaient une aide financière le faisaient (ou devaient bientôt le faire) pour une durée limitée (Gallagher, 1999).

⁶ Depuis 1994, ce supplément est également offert aux personnes sans enfant, mais le montant annuel est demeuré très faible, ne dépassant pas 332 dollars en 1997 (comparativement à 2210 dollars et à 3656 dollars pour les familles ayant, respectivement, un et deux enfants ou plus).

⁷ Lors de son adoption, ce programme s'est d'abord appelé AFC (*Aid to Families with Children*), pour ensuite devenir l'AFDC (*Aid to Families with Dependent Children*).

⁸ Il existe quelques exceptions à cette règle, notamment pour les mères qui ont un enfant en très bas âge (le critère varie, selon les États, entre « moins de six mois » et « moins de deux ans ») ou qui ont un enfant de moins de six ans pour lequel elles ne peuvent trouver de place en garderie. Un État qui doit accorder cette dernière exemption verra cependant les fonds qui lui sont versés par le gouvernement fédéral pour le TANF amputés de cinq pour cent (HHS/ACF, 1999c).

⁹ Un fonds d'urgence a été créé pour a) procurer des fonds supplémentaires aux États qui connaîtraient une forte poussée démographique (800 millions de dollars sur quatre ans) et b) faire face à des besoins accrus en cas de récession. En vertu de ce second volet, un montant de 1,7 milliard de dollars sur cinq ans est disponible pour les États, sous forme de prêt (HHS/ACF, 1999c). Plusieurs analystes jugent ce montant insuffisant (Sawhill, 1995).

¹⁰ Toutes les données monétaires de cet article sont exprimées en dollars américains.

¹¹ Ces services d'insertion rapide en emploi sont souvent basés sur le modèle *WorkFirst*, élaboré dans le comté de Riverside en Californie.

¹² Ils n'ont plus droit aux *Food Stamps* que pour une durée maximale de trois mois tous les trois ans.

- ¹³ Pour plus de détails, voir Villeneuve, 1996.
- ¹⁴ Le rapport du GAO (1999b) ne fournit pas ces pourcentages, mais il donne les nombres absolus : 27,5 millions par mois en 1994, 25,5 millions par mois en 1996 et 18,5 millions par mois durant la première moitié de 1999. Le dénominateur, qui est la population américaine totale, provient de HHS/ACF, 1999a : 260,4 millions en 1994, 265,3 millions en 1996 et 272,2 millions en 1999.
- ¹⁵ Il s'agit d'un groupe d'économistes reconnus, chargés de conseiller le président américain.
- ¹⁶ Bureau du Vérificateur général des États-Unis.
- ¹⁷ Comme nous l'avons vu, il s'agit essentiellement de la limite d'admissibilité de trois mois tous les trois ans fixée pour les adultes de moins de 50 ans sans emploi et sans enfants, ainsi que de l'exclusion de la majorité des immigrants n'ayant pas la citoyenneté américaine.
- ¹⁸ De 1,1 et de 1,2 point de pourcentage respectivement, pour se situer à 12,7 et à 15,1 pour cent en 1998.
- ¹⁹ En dollars de 1997.
- ²⁰ Selon des données du *Census Bureau*.
- ²¹ Les enfants ont constitué, durant les années 1990, environ la moitié des personnes bénéficiant des tickets alimentaires. Ils représentent également environ la moitié des personnes ayant cessé d'en bénéficier depuis 1996 (GAO, 1999b).
- ²² Pour un examen plus détaillé en ce qui concerne l'État et la ville de New York, voir Waldfogel (à paraître).
- ²³ La définition de la pauvreté utilisée ici tient compte de l'ensemble des revenus après transferts (en argent ou sous forme de coupons, crédits, etc., moins les taxes). En vertu de la définition officielle de la pauvreté utilisée par le *Census Bureau* (qui ne tient compte que des revenus versés en argent comptant), le nombre de personnes pauvres augmenterait de 0,8 million, passant de 39,1 à 39,9 millions.
- ²⁴ En particulier en ce qui concerne les branches législative et exécutive de l'État.
- ²⁵ Robert B. Reich était ministre du Travail durant le premier mandat de Bill Clinton.
- ²⁶ Cette proportion était plus précisément de 1,7 pour cent.
- ²⁷ Sondage effectué en 1997 par la *Harvard University School of Public Health* et le *Survey Research Center* de l'Université du Maryland, sur un échantillon de 1501 personnes représentatives de la population adulte des États-Unis.
- ²⁸ Cette étude, signée Alfred Blumstein et Allen J. Beck, a fait l'objet d'un article dans le *New York Times* (1999) : elle est sur le point de paraître aux *University of Chicago Press*.

Bibliographie

- BLS (Bureau of Labor Statistics). 1999. *Labor Force Statistics from the Current Population Survey : Unemployment Rate, Civilian Labor Force*. LFS21000000. Obtenu le 20 novembre sur le site <http://stats.bls.gov/blshome.html>.
- BRAUNER, Sarah, et Pamela LOPREST. 1999. *Where Are They Now ? What States' Studies of People Who Left Welfare Tell Us*. Washington, D. C., Urban Institute, mai.
- CENSUS BUREAU. 1999a. *Health Insurance Coverage 1998*. Washington, D. C., P60-208, octobre.
- CENSUS BUREAU. 1999b. *Poverty in the United States 1998*. Washington, D. C., P60-207, septembre.
- CDF-NCH (Children's Defence Fund et National Coalition for the Homeless). 1998. *Welfare to What ? Early Findings on Family Hardship and Well-Being*. Washington, D. C., CDF et NCH, décembre.
- CEA (Council of Economic Advisors). 1999. *The Effects of Welfare Policy and the Economic Expansion on Welfare Caseloads : An Update*. Washington, D. C., CEA, août.
- HHS/ACF (Department of Health and Human Services/Administration for Children and Families). 1998. *Temporary Assistance for Needy Families (TANF) Program; First Annual Report to Congress*. Washington, D. C., août.
- HHS/ACF (Department of Health and Human Services/Administration for Children and Families). 1999a. *Temporary Assistance for Needy Families (TANF) : Percent of Total U. S. Population, 1960-1999*. Données obtenues le 20 novembre sur le site <http://www.acf.dhhs.gov/news/stats/6097rf.htm>.
- HHS/ACF (Department of Health and Human Services/Administration for Children and Families). 1999b. *Clinton-Gore Accomplishments Reforming Welfare*. Obtenu le 14 mars sur le site : <http://www.acf.dhhs.gov/news/press/1998/welsum14.htm>.
- HHS/ACF (Department of Health and Human Services/Administration for Children and Families). 1999c. *Welfare: Temporary Assistance for Needy Families (TANF)*. Obtenu le 1^{er} août sur le site <http://www.acf.dhhs.gov/programs/opa/facts/tanf.htm>.
- DOJ/BJS (Department of Justice/Bureau of Justice Statistics). 1997. *Lifetime Likelihood of Going to State or Federal Prison*. Washington, D. C., NCJ-160092, mars.
- DOJ/BJS (Department of Justice/Bureau of Justice Statistics). 1999. *Sourcebook of Criminal Justice Statistics 1998*. Données obtenues le 5 août sur le site <http://www.albany.edu/sourcebook/>.
- ECONOMIST. 1999. « Prisoners : More than any other democracy ». 20 mars : 30-31.
- ELLWOOD, David. 1999. *The Plight of the Working Poor*. Washington, D. C., The Brookings Institution, novembre.
- FAMILIES USA. 1999. *Losing Health Insurance: The Unintended Consequences of Welfare Reform*. Washington, D. C., Families USA Foundation, mai.
- GALLAGHER, Jerome L. 1999. *A Shrinking Portion of the Safety Net: General Assistance from 1989 to 1998*. Washington, D. C., Urban Institute, septembre.
- GAO (General Accounting Office). 1999a. *Welfare Reform: Information on Former Recipients' Status*. Washington, D. C., avril.
- GAO (General Accounting Office). 1999b. *Food Stamp Program: Various Factors Have Led to Declining Participation*. Washington, D. C., juillet.
- KAUS, Mickey. 1992. *The End of Equality*. New York, Basic Books.
- LIPSET, Martin Seymour. 1996. *American Exceptionalism: A Double-Edged Sword*. New York, W. W. Norton.
- LONG, Sharon K., Gretchen G. KIRBY, Robin KURKA et Shelley WATERS. 1998. *Child Care Assistance Under Welfare Reform: Early Responses by the States*. Washington, D. C., Urban Institute, septembre.
- LOPREST, Pamela. 1999a. *Families Who Left Welfare: Who Are They and How Are They Doing?* Washington, D. C., Urban Institute, février.
- LOPREST, Pamela. 1999b. *How Families That Left Welfare Are Doing: A National Picture*. Washington, D. C., Urban Institute, août.
- NEW YORK TIMES. 1999. « Number of inmates reaches record 1.8 million ». 15 mars : A14.
- PRIMUS, Wendell, Lynette RAWLINGS, Kathy LARIN et Kathryn PORTER. 1999. *The Initial Impacts of Welfare Reform on the Incomes of Single-Mother Families*. Washington, D. C., Center on Budget and Policy Priorities, août.
- PUTNAM, Robert D. 1995. « Tuning in, tuning out : The strange disappearance of social capital in America », *PS : Political Science & Politics*, 28, décembre : 664-683.
- REICH, Robert B. 1991. *The Work of Nations : Preparing Ourselves for 21st Century Capitalism*. New York, Vintage Books.

- children in New York », *Journal of Social Work Research*.
- ZEDLEWSKI, Sheila R., Pamela A. HOLCOMB et Amy-Allen DUKE. 1998. *Cash Assistance in Transition: The Story in 13 States*. Washington, D. C., Urban Institute, décembre.
- ZEDLEWSKI, Sheila R., Sandra CLARK, Eric MEIER et Keith WATSON. 1996. *Potential Effects of Congressional Welfare Reform on Family Incomes*. Washington, D. C., Urban Institute, juillet.
- SAWHILL, Isabel V., éd. 1995. *Welfare Reform: An Analysis of the Issues*. Washington, D. C., Urban Institute.
- SHUMACHER, Rachel, et Mark GREENBERG. 1999. *Child Care After Leaving Welfare: Early Evidence From State Studies*. Washington, D. C., Center for Law and Social Policy, octobre.
- SMITH NIGHTINGALE, Demetra, John TRUTKO et Burt S. BARNOW. 1999. *Status of the Welfare-to-Work Grants Program After One Year*. Washington, D. C., Urban Institute, septembre.
- SUPER, David A., Sharon PAROTT, Susan STEINMETZ et Cindy MANN. 1996. *The Welfare Conference Bill*. Washington, D. C., Center on Budget and Policy Priorities, août.
- TAYLOR, Charles. 1995. « Liberal politics and the public sphere », dans Amitai ETZIONI, éd. *New Communitarian Thinking: Persons, Virtues, Institutions, and Communities*. Charlottesville, VA, University Press of Virginia: 183-217.
- USHR/CWM (United States House of Representatives/Committee on Ways and Means). 1998. *The 1998 Green Book : Background Material and Data on Programs Within the Jurisdiction of the Committee on Ways and Means*. Washington, D. C., U. S. Government Printing Office, 19 mai.
- USHR/CWM (United States House of Representatives/Committee on Ways and Means). 1999. Témoignage de Wendell Primus du Center on Budget and Policy Priorities devant le Subcommittee on Human Resources. Washington, D. C., U. S. Government Printing Office, 27 mai.
- VILLENEUVE, Patrick. 1996. « La fin de l'aide sociale telle qu'on la connaît. Réforme de la sécurité du revenu aux États-Unis », *Politique et sociétés*, 30, automne: 91-133.
- WALDFOGEL, Jane, Patrick VILLENEUVE et Irwin GARFINKEL. À paraître. « The Impact of welfare reform for families and